



Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU

2 NOV. 2018
> 02 MAI 2019



SUR QUOI ÊTES-VOUS CONSULTÉ ?

Afin d'élaborer le plan de gestion des eaux (SDAGE) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) pour

les années 2022 à 2027, le comité de bassin Seine-Normandie et l'État souhaitent aujourd'hui recueillir votre avis pour identifier ensemble les défis à relever sur les principaux enjeux relatifs à la gestion de l'eau et des risques d'inondation. Les enjeux et les pistes d'action sont détaillés dans deux documents mis à votre disposition et portant sur des questions importantes de votre territoire : le bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands.

A QUOI VONT SERVIR VOS AVIS ?

Tous les avis seront analysés. Le comité de bassin Seine-Normandie et l'État les prendront en compte et pourront

modifier ou compléter les documents des questions importantes sur lesquels ils se baseront pour construire le plan de gestion des eaux et le plan de gestion des risques d'inondation.

POURQUOI VOUS DEMANDER VOTRE AVIS ?

La qualité de l'eau, les enjeux écologiques, l'adaptation au changement climatique, la santé, les sécheresses, le risque d'inondation..., sont des enjeux qui nous concernent tous.

Depuis plusieurs années, le public est régulièrement consulté à différentes étapes de la construction et de la mise en œuvre des politiques publiques liées à l'eau.

L'eau est un bien commun qui se gère collectivement. Vous permettre de vous exprimer est essentiel pour progresser ensemble. Parce que l'eau, vous l'utilisez, vous la rejetez, vous la payez et que vous pouvez être exposés au risque d'inondation, vous avez donc un rôle à jouer !



Participez à cet exercice citoyen d'orientation de la politique de l'eau :
CONNECTEZ-VOUS A NOTRE PLATEFORME : www.consultation-eau.fr